

de nos chefs-d'œuvre. La première était tirée des dialogues de Lucien. Reproduite dans sa langue originale, le sens des paroles de cette pièce a pu échapper à quelques-uns, mais je suis persuadé qu'il n'y eut pas une seule personne qui ne comprit la rage du pauvre Charon en se voyant frustré de ses oboles, et le ris sardonique de ce "chien de Ménippe."

L'inimitable Molière fit les frais de la seconde scène. Cette fois on nous parla bon français. Le Savantissime docteur Panocrace qui invoque toutes les puissances du ciel et de la terre contre un malheureux coupable..... l'avoir dit la figure d'un chapeau, au lieu de la forme d'un chapeau; et le sceptique Marphurius qui n'ose assurer qu'il faut ouvrir la bouche pour manger, tant il craint de tomber dans la certitude; voilà bien de quoi faire pleurer de rite.

Il me reste à parler de la musique à laquelle, certes, nous ne sommes pas redevables de la moins belle partie de notre soirée. MM. les musiciens, sous l'habile direction de M. l'abbé Morel, se sont surpassés, et c'est beaucoup dire. M. l'abbé chanta un solo, "l'air du chalet," qui fut vivement applaudi, et le "chœur des montagnards" n'eut qu'un seul défaut; il était trop court.

MM. Gagnon et Paré ont à juste titre grande part à notre reconnaissance; car ce n'est pas la première fois qu'ils ont contribué à orner nos petites fêtes de famille. L'Abéille, en portera partout l'expression de notre gratitude. Entre autres morceaux nous eûmes "Stadaconé," production canadienne, dont le sujet seul suffirait pour la faire aimer. Que ne suis-je musicien pour en faire voir toutes les beautés!

Voilà, cher lecteur, un léger aperçu d'une de ces jolies petites fêtes qui se célèbrent régulièrement au Séminaire depuis la fondation de l'Académie St Denis. Nous, écoliers, nous devons un double remerciement à celui qui l'établit parmi nous, car en donnant à ceux qui réussissent, l'occasion de montrer publiquement le fruit de leur travail, elle excite l'émulation de ceux dont la modestie passe souvent pour de la paresse.....! Le monde est si méchant!

Voici les noms de nouveaux membres qui ont reçu leurs décorations à cette séance.

ACADÉMICIENS.—MM. N. Laliberté, H. Constantin, P. Savoie.

CANDIDATS.—MM. C. Baillargeon, J. E. Pelletier, F. X. Audet, F. X. Hoffman, F. X. Couillard, Panet-Jarue, R. Boulet.

ASPIRANTS.—MM. D. Roy, A. E. Turcot, G. Côté, F. X. Gosselin, D. Sheridan, A. Godbout, Elz. Couture, C. Lacombe, Ch. Gingras, A. Mercier.

Nous venons d'apprendre la mort de Madame Veuve Marmet, décédée à St. Grégoire jeudi dernier, le 5 mai. Madame Marmet était mère de M. Alphonse Marmet, ancien rédacteur et gérant de l'Abéille, mort à Paris, il y a cinq ans.

L'Université-Laval a reçu samedi dernier en présent près de mille volumes de médecine, provenant de l'héritage de feu Mr. le Docteur Fargues, de cette ville. C'est à la générosité de G. Okill Stuart,

écuyer, avocat de Québec, que l'Université est redevable de cette belle et précieuse addition à la partie médicale de sa bibliothèque.

Nous venons de recevoir un exemplaire du Tableau Chronologique et Synoptique de l'Histoire du Canada, par le Rév. M. Provancher, curé de St. Joachim. Nous nous empressons de remercier le savant et généreux auteur qui a bien voulu nous faire un présent si agréable et si précieux pour nous jeunes Canadiens. Ce tableau est un résumé complet des événements les plus remarquables arrivés en Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Il se compose de cinq vastes colonnes dont les deux principales sont réservées l'une à l'histoire politique, et l'autre à l'histoire religieuse du Canada; les autres renferment le synchronisme des histoires d'Angleterre, de France et de l'Eglise. Cet ouvrage, si nous en jugeons par l'abondance des faits et par la méthode judiciaire qui y règne, doit avoir coûté un travail immense. La partie typographique de l'ouvrage ne paraît rien laisser à désirer sous le rapport du luxe et de la correction.

LE PARLEMENT.

Au risque de vous donner de la *mountarde* après dîner, je hasarde encore un petit mot sur le Parlement, non pour vous dire qu'il a été bien et dûment prorogé mercredi dernier, et que le Conseil Législatif a mis de l'eau dans son vin par rapport au budget; vous savez déjà ces nouvelles depuis longtemps; mais pour vous donner là-dessus quelques détails, avant de prendre congé de vous.

Après avoir voté contre le budget, trois Conseillers sont partis pour retourner dans leurs familles. Le Ministre, de son côté, a fait jouer le télégraphe et en un clin d'œil, quatre autres membres du Conseil sont venus faire pencher la balance en faveur de la mesure ministérielle, et ce conflit sérieux entre les deux Chambres, qui semblait devoir résister à toute solution, s'est terminé comme par enchantement. Les 20 membres qui se sont trouvés cette fois en minorité, se sont dédommagés de leur défaite en protestant contre la translation du siège du gouvernement à Québec.

Le discours de Son Excellence récapitule assez brièvement les principales mesures passées durant cette session qui a été courte, mais remarquable par les grandes questions qui y ont été agitées. La fixation définitive du gouvernement, la commutation de la tenure seigneuriale, la restriction du pouvoir d'emprunter qu'avaient les municipalités, les résolutions concernant le territoire de la baie d'Hudson, l'amendement du tarif, l'administration de la dette publique, le vote des subsides, la révision des statuts du Haut-Canada et du Canada-Uni; voilà sans doute une belle liste de questions majeures dont la solution rendra cette session mémorable.

"Vous avez, dit Son Excellence en terminant, vous avez solennellement invité Sa Majesté et les membres de la famille royale à visiter l'Amérique Britannique du Nord. Je crois qu'il n'y a aucune partie des vastes domaines de Sa Majesté où cette visite recevrait en retour l'expression d'une loyauté plus affectionnée et plus sincère."

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire que cette invitation a été votée unanimement dans les deux Chambres, et que tous les journaux de la Province se sont accordés à l'approuver. Certes, si jamais l'Abéille est appelée à dire son sentiment là-dessus, personne ne prouvera mieux qu'elle la justesse des remarques de Son Excellence.

Avant de proroger le Parlement, le Gouverneur a sanctionné un grand nombre de bills parmi lesquels on remarque les suivants: incorporation du télégraphe transcontinental, dont j'ai parlé au No. 20; amendements aux actes d'incorporation de la ville de Québec, et de l'Université McGill à Montréal; tenure seigneuriale; incorporation de la Société Historique de Montréal; acte des postes; indemnité à donner aux membres du Parlement. Le fameux bill du divorce a été réservé au bon plaisir de Sa Majesté.

Son Excellence a aussi donné communication de deux messages reçus du Ministre des Colonies. Dans le premier, le Ministre exprime la satisfaction qu'a éprouvée le gouvernement impérial en apprenant que la Législature avait terminé la question de la Capitale d'une manière si conforme à l'honneur et à la bonne foi. L'autre message informe le Conseil Législatif qu'il sera présenté au Parlement Anglais un bill pour lui permettre d'élire son président.

En terminant, je prends la liberté d'avertir M. le Gérant que la clause relative à la taxe postale sur les journaux, commencera à être en force le 1er juillet. Si un bon avis vaut mieux qu'un salut, je crois avoir droit maintenant de laisser la scène sans autre cérémonie. X. Y. Z.

Les dernières nouvelles d'Europe sont du 30 avril.

Le 23, l'Empereur d'Autriche a déclaré à la Sardaigne qu'il lui ferait la guerre si elle ne licencierait ses troupes en trois jours. Le roi de Sardaigne est parti le troisième jour pour se mettre à la tête de ses troupes sur la frontière. Une division de l'armée française est entrée en Savoie pour secourir l'armée piémontaise. On dit que Napoléon III va se mettre à la tête de ses troupes.

L'Angleterre a offert encore une fois sa médiation en priant la France, l'Autriche et la Sardaigne ou bien de se désarmer immédiatement, ou bien de ne faire aucun mouvement jusqu'à ce que la diplomatie ait réussi à ménager un accommodement. Cette puissance ne prendra pas de part active à la guerre, au moins pour le moment. Elle proteste vouloir observer une *neutralité armée*. Sans prendre d'engagement pour ou contre aucune des puissances belligérantes, elle se réserve le droit d'intervenir plus tard à main armée, non pour profiter des malheurs d'autrui, mais pour conserver ses intérêts et son honneur, et surtout pour aider efficacement à la conclusion de la paix.

La Reine a publié une proclamation pour la levée de 10,000 marins. On a noyé plusieurs vapeurs pour transporter des troupes et des munitions à la Méditerranée.

Environ 40 banqueroutes ont eu lieu à Londres.

Cent-vingt mille Autrichiens ont traversé la frontière et les hostilités sont commencées.